**Question Regarding the Renewal of the Arts Undergraduate Improvement Fund Fee:**

*Whereas* the AUIF collects funding for capital improvements for projects within the Arts Undergraduate Society;

*Whereas* capital funding is essential for the maintenance and overall success of the activities of the society;

*Whereas* members of the society benefit immensely from the fee in terms of all services supplemented by capital improvement, including access to the Arts Lounge;

*Whereas* AUIF has funded access to the Arts Lounge, improvements to the Ferrier Lounge and the McLennan-Redpath Library space, benches in the Arts Building and other capital equipment that benefits students;

*Whereas* 10% of the AUIF budget is allocated to the Arts Internship Office;

*Whereas* the existence of the AUIF must be put to referendum every three (3) years as prescribed in the AUS Constitution;

*Whereas* full time students are defined as those taking 9 credits or more and part-time students are defined as those taking fewer than 9 credits;

The Arts Undergraduate Improvement Fund (AUIF) fee levy is $16.00 per student per semester for full time students, $8 per part-time student, with BA & Sc students paying half the full time if full time students or half the part-time if part time students;

This opt-outable fee is renewable as of Fall 2016 and will continue for 3 years, at which time it must be brought back to the membership for renewal.

**Do you agree to renew the Arts Undergraduate Improvement Fund (AUIF) Fee as of Fall 2016?**

**Submitted by:**

Mirza Ali Shakir, AUS VP Finance

Jacob Greenspon, AUS President

**QUESTION CONCERNANT LE RENOUVELLEMENT DES FRAIS POUR LE FONDS D'AMÉLIORATION DE L'AÉFA**

Attendu que le FAAÉFA investit pour l'amélioration des projets au sein de l'AÉFA;

Attendu que l'investissement est essentiel afin de maintenir et rendre fructueuses les activités de l'association;

Attendu que les membres de l'association bénéficient tous et toutes profondément des frais, puisque les services sont enrichis par le fonds d'amélioration, tel que l'accès au salon des arts;

Attendu que le FAAÉFA a financé l'accès au salon des arts, les améliorations du salon du bâtiment Ferrier, de certains espaces de la bibliothèque McLennan-Redpath, et des bancs dans le bâtiment des arts, et bien d'autres dans l'intérêt des étudiants;

Attendu que 10% du budget du FAAÉFA est donné au Bureau de stages de la faculté des arts;

Attendu que la constitution de l'AÉFA exige un référendum à tous les trois ans au sujet de l'existence du FAAÉFA;

Attendu que les étudiant(e)s à temps plein sont définis par une charge de 9 crédits ou plus, et les étudiant(e)s à temps partiel sont requis d'avoir moins de 9 crédits;

Le frais demandé par le FAAÉFA est de 16,00$ par étudiant(e) par semestre pour les étudiant(e)s à temps plein et 8$ pour ceux et celles à temps partiel. Les étudiants dans le programme d'art et de science paient la moitié du prix de 16$ s'ils sont des étudiants à temps plein, et la moitié de 8$ s'ils sont à temps partiel;

Ce frais non-retraitable est renouvable pour l'Automne 2016 and continuera pour 3 ans

Ce frais avec l'option de se retirer est renouvable pour l'Automne 2016 and continuera pour 3 ans, jusqu'à ce que le prochain référendum aura lieu.

**Êtes-vous d'accord pour renouveler le frais pour le fonds d'amélioration de l'AÉFA à l'Automne 2016?**

**Soumis par:**

Mirza Ali Shakir, vice-président des finances de l'AÉFA

Jacob Greenspon, Président de l'AÉFA